

École : Lyautey
Adresse : 25 rue de l'Ecole
68400 Riedisheim

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE EN DATE DU 20 FEVRIER 2024

Étaient présents :

Membres ayant le droit de vote :

- Le directeur de l'école (préside le conseil) : Yann-Noël STUDER

- L'ensemble des maîtres affectés à l'école :
Mesdames Claire SCHMITT, Christine DEL DO, Christelle PERRIOT, Véronique D'ERRICO, Clémence TABAGLIO, Séverine LUYDLIN,
Messieurs Marc WELLER, Étienne ZERLING, Yassine GUERROUAH

- Excusée : Madame Katrin CHERI, Madame JACHIMIAK, Sarah BAILLY, Hélène CHEZEAU, Valérie LEMASSON, Véronique LIEBENGUTH,

- Le maire / les maires (école regroupant plusieurs communes) : excusé

- Le conseiller municipal ou le président de l'intercommunalité :
M Gérard GREILSAMMER, adjoint chargée des affaires scolaires
Madame Marina DE BODISCO

Les représentants des parents d'élèves titulaires :

- Pour l'APEPA : Mesdames, Jessica ROUVIERE, Camille CORDIER, Fatima-Maria CARVALHO, Mélanie TUNIS
- Pour l'APERE : Mesdames, Fanny MARTEL, Celicia PIVIDORI, Enelinda OBERMAYER, Sophie CANA, Marylin VETTER

Membres supplémentaires n'ayant pas le droit de vote :

- L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription : excusée
- Les représentants des parents d'élèves suppléants : aucun

Représentant le périscolaire :

- M Alain VERNHES, directeur du périscolaire

Ordre du jour :

- 1) Désignation des secrétaires de séance
- 2) Approbation du compte rendu du 14 novembre 2023
- 3) Points Mairie
- 4) Fonctionnement de l'école :
Effectifs - Modification au règlement intérieur - RASED - Sécurité - Projet d'école 2018/2022
et projets de classes : points d'étape
- 5) Evaluations des CP et des CE1
- 6) Périscolaire
- 7) Points des parents

1) Désignation des secrétaires de séance

Mme Tunis sera secrétaire pour les représentants de parents d'élève.

M. Weller sera secrétaire pour les enseignants.

2) Approbation du compte rendu du 14 novembre 2023

Pour : à l'unanimité des membres présents

Contre : /

Abstention : /

3) Mairie : Parole à Mr Greilsammer, à madame De Bodisco pour le CLA

La parole est donnée aux représentants de la mairie, qui sont remerciés pour leur investissement auprès des élèves de la commune.

Question des parents

- En ce qui concerne les grèves : Nous faisons encore remonter l'inconfort des parents qui sont en difficultés les jours de grèves en raison de leur situation professionnelle, et qui déplorent l'absence d'alternatives proposées par la mairie.

Le périscolaire dépendant de la M2A, nous savons que ce n'est pas de la compétence de la mairie, mais les parents concernés par cet inconfort sont de la commune de Riedisheim.

Est-ce qu'un service minimum par la M2A n'est pas envisageable (sandwich rapporté par les enfants et un nombre moindre d'animateurs présents - astreinte) ?

- ➔ Une loi stipule qu'un service minimum doit être établi par la Mairie s'il y a plus de 25% de grévistes. Sinon c'est du ressort de la M2A. C'est donc le service de la M2A qui déclare la fermeture ; dès lors un service minimum n'est pas possible. Monsieur Vernes n'a pas pouvoir de décision. A savoir que les services de la M2A ont beaucoup de mal à embaucher du personnel. En général, lorsqu'il y a grève du périscolaire, les trois quarts du personnel y participent. Ce problème ne peut donc être résolu pour l'instant.

- Il y a des ronces sur le petit chemin le long de Lyautey de 2 (de la mairie à la rue des Alliés). Est ce qu'il est possible de les tailler car elles rendent difficile ce passage, d'autant plus avec des poussettes.

- ➔ La Mairie n'a pas constaté ce problème, mais a prévenu les services techniques pour les rendre attentifs à ce souci.

Question de l'école

Travaux :

-Point sur le périscolaire (synthèse pour informer l'ensemble des parents et des enseignants)

→ La toiture est en train d'être finalisée. La mise hors d'eau est annoncée pour début mars. Dès lors les travaux vont s'accélérer. Cependant la livraison ne pourra se faire à la rentrée, mais plutôt après les vacances de la Toussaint.

Subvention :

Comme nous l'évoqueront ultérieurement, 2 classes de l'école ont emmené leurs élèves faire du ski de fond. Il faut renouveler le matériel car il manque certaines pointures. Lors du premier conseil d'école nous avons fait la demande pour avoir une subvention. Qu'en est-il ?

→ Il est nécessaire de faire une demande écrite qui sera portée au vote au Conseil Municipal.

Demandes :

- Pour donner suite à une rencontre avec les délégués de classe, les enfants souhaiteraient disposer de poubelles de tri ainsi que d'un compost dans chaque école. Est-ce envisageable ?

→ Le compost n'est pas possible, mais en ce qui concerne les poubelles de tri la question est en étude au niveau du service environnement.

- Sera-t-il possible aux enseignants de commander un repas au périscolaire ? Des renseignements devaient être pris afin de répondre à cette interrogation.

→ La question doit être posée, par courrier, à la M2A (service scolaire).

- Ampoules des vidéoprojecteurs et câblages :

Les ampoules marquent des signes de faiblesse.

Une classe fonctionne depuis presque un an avec un vidéoprojecteur mobile. Les ampoules vont-elles être remplacées (prévoir une réserve) ? Des licences ont été achetées pour différents manuels mais nous ne pouvons plus les utiliser correctement (problème de lisibilité, de couleurs).

Serait-il également possible de revoir les câbles Ethernet et HDMI ? Certains collègues indiquent des faiblesses.

→ L'objectif n'est pas de continuer à fonctionner avec ce matériel. Il n'y a pas de stock au niveau des ampoules. Celles-ci ne seront changées que lors de leur rupture. Les vidéoprojecteurs seront remplacés par des écrans numériques.

Une seule personne gère le service informatique. La Mairie demande donc de passer par le SAJES pour toute sollicitation de travaux.

→ Une demande est faite par les enseignants de commander une ou deux ampoules de réserve afin d'éviter toute période durant laquelle des vidéoprojecteurs seraient inutilisables.

→ Un état des lieux sera effectué au niveau de toutes les classes. En cas de problème il faudra rédiger un ticket-mairie en précisant la classe et le matériel concerné.

- CLA : (bilan des réussites ou des difficultés rencontrées)

→ Début difficile, mais maintenant cela se passe plutôt bien. En dehors des devoirs, de nombreuses sorties ont été effectuées. Le groupe est énergique, avec une grande soif d'apprendre. Il est constitué de 8 à 9 enfants (CM1 & CM2) avec un adulte.

- Une réflexion sur de nouveaux horaires est-elle envisagée ?

Une réunion a eu lieu en mairie, hier soir, en présence des directrices des écoles maternelles, de madame Loew (directrice de Bartholdi), de monsieur Greilsammer, de madame Grasso, de madame De Bodisco, de madame Vidal (Inspectrice de l'Éducation Nationale) et du directeur de l'école.

Voici la proposition pour l'école Lyautey :

Proposition soumise aux contraintes calendaires liées à la construction du nouveau site périscolaire de l'école.

Matin : Accueil à partir de 8h05 – Fermeture du portail à 8h15

Sortie à 11h45

Après-midi : Accueil à partir de 13h35 – Fermeture du portail à 13h45

Sortie à 16h15

Le changement n'est pas encore daté, mais se fera très certainement à la rentrée 2025.

Les maternelles vont modifier leurs horaires à la rentrée 2024. Il sera nécessaire d'harmoniser l'ensemble.

- Le Cosec va démarrer ses travaux à la rentrée 2024. Les élèves de Lyautey se rendront donc au gymnase Bartholdi. Cela engendrera une diminution des horaires disponibles. Par-contre le budget piscine sera augmenté en compensation. La question est posée de savoir si une partie de ce budget pourrait être utilisée pour des trajets bus vers une autre salle (SREG,...). Il est aussi demandé si un terrain pourrait être rendu disponible pour des activités extérieures. Il est rappelé par les enseignants l'importance de temps sportifs réguliers pour le bien-être, la concentration et l'apprentissage des élèves.

4) Fonctionnement de l'école :

Point sur les effectifs :

Actuellement la mairie procède aux inscriptions jusqu'à la fin du mois de mars.

Tout au long de l'année il y a des arrivées et des départs.

Les effectifs sont donc susceptibles de varier jusqu'au dernier moment.

Nous ferons un point lors du dernier conseil d'école, le 18 juin.

Modification du règlement intérieur :

Depuis la rentrée nous avons constaté qu'il y a des points qui mériteraient d'être révisés afin de mieux répondre aux besoins et attentes des enseignants. Ces modifications sont nécessaires pour assurer un climat serein et propice aux apprentissages au sein de l'école.

Voici les propositions de modifications:

- **RETARDS :** En cas de retard, veuillez accompagner votre enfant jusqu'à sa salle de classe, afin de vous assurer qu'il/qu'elle ait pu rejoindre la classe et que vous puissiez l'excuser.

Il est important de s'assurer que votre enfant soit pris en charge par l'enseignant et que vous puissiez justifier son retard.

- Les appareils électroniques tels que les montres connectées et les téléphones portables sont interdits en classe. En cas de problème l'enseignant ou le directeur vous préviendra.
Ce sont des outils qui peuvent être source de distraction. Ils pourraient être abîmés ou volés. Si vous estimez que votre enfant a besoin d'un téléphone portable, merci d'en faire la demande par écrit au directeur. Dans ce cas le téléphone est éteint et dans le sac.
Nous déclinons toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.
- En ce qui concerne la sortie à la fin des cours et la responsabilité des enseignants :

La surveillance s'exerce dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires jusqu'à la fin des cours. Les enfants sont alors soit pris en charge par un service de garde, soit rendus aux familles. Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent. Aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les maîtres à veiller, à la sortie des classes, à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves rendus à leur famille. Rien ne s'oppose donc à ce qu'un élève d'école élémentaire attende ses parents à l'extérieur de l'école, ou, le cas échéant, puisse rentrer seul chez lui.

- Dans le point 11 du règlement il sera ajouté des éléments concernant les goûters inadaptés (type chips, sodas, boissons énergisantes ou autres nouilles chinoises) qui sont à proscrire.

Vote de l'assemblée concernant ces modifications :

Pour : à l'unanimité des membres présents.

Contre : /

Abstention : /

Point sur les élèves en difficulté :

Mi-octobre lors d'une réunion EBEP nous avons pu faire le point concernant les élèves en difficultés.

Pour rappel, Mme Chezeau et Mme Luydlin, pairs aidantes, participaient séparément à la réunion concernant les élèves en difficultés de cycle 2 ainsi qu'à la réunion concernant les élèves de cycle 3. Cela a débouché sur la mise en place de PPRE .

Le PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) permet de coordonner des actions pour apporter une réponse efficace à la prise en charge de difficultés rencontrées par les élèves dans l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun.

La prise en charge, personnalisée, peut intervenir à n'importe quel moment de la scolarité et sur une durée variable. Il faut :

- identifier les besoins
- fixer des objectifs précis en nombre réduit
- se fonder sur des compétences déjà acquises
- être défini sur une période relativement courte, éventuellement renouvelable
- être expliqué à l'élève et sa famille

Il est aussi nécessaire de prévoir les modalités d'évaluation des progrès réalisés et des suites à donner.

Le directeur a également mené des entretiens individuels avec les enseignants. Cela a permis de relever les difficultés propres à chaque élève et de chercher des solutions pour y remédier.

Madame LUYDLIN et le directeur sont co-intervenues avec les enseignants de CP pour la passation individuelle des évaluations de CP. Cela leur a permis de se rendre compte de certaines difficultés. Et de voir quels points il va falloir travailler en amont avec les enseignants de maternelles.

Sécurité aux abords de l'école :

- Mobilité douce :

Le directeur remercie Mme STONESTREET et Mme VETTER qui sont très investies dans ce projet. Il présente les conclusions de leur travail à la suite du recueil des questionnaires qu'elles ont analysés.

Sur l'ensemble des questionnaires nous pouvons noter que 77% des avis par rapport à l'expérimentation sont positifs. Les parents soulignent une amélioration certaine de la sécurité des enfants, une ambiance apaisée avec moins d'incivilités, une circulation piétonne plus fluide.

Cependant des problèmes de stationnement ainsi que de logistique (comme le transport d'un bébé) ont été relevés.

- Les problèmes de stationnement sont également relevés par les enseignants.
- Les retours concernant les expérimentations seront étudiés par les services de la Mairie.

- **Abords de Lyautey 1 :**

Depuis le retour des vacances de Noël, l'entrée de Lyautey 1 a été déplacée. Elle est de ce fait plus sécurisée, l'espace d'attente étant plus spacieux.

Il est vrai qu'au moment de la sortie à 11h45 mais aussi à 16h35 l'espace dédié aux parents et aux enfants était très étroit. Les parents d'élèves souhaitaient que les élèves puissent également sortir par le grand portail. Après réflexion et concertation avec la mairie, il a été jugé judicieux de déplacer le portail sur la place, quitte à réduire un peu la cour de récréation. Cela permet aux élèves d'être pleinement en sécurité, sans avoir à faire attention sans cesse aux voitures.

Merci également à la police municipale qui fait des rondes régulières et régule de ce fait la circulation.

- **Prévention routière :**

La police municipale est intervenue dans les classes de Cycle 2 pour informer les enfants des dangers de la route et voir avec eux la conduite à tenir. Il s'agit de contribuer à rendre progressivement les enfants autonomes dans leurs déplacements.

Ce travail se poursuit ensuite au niveau du Cycle 3, avec quelques changements. Cette année ils bénéficieront d'une formation de 4h.

Les élèves de CM1 et de CM2 iront à la rencontre des policiers sur le plateau sportif de l'école Bartholdi. Toutefois, lors d'un premier échange ils bénéficieront d'un apport théorique d'1 heure en classe puis d'un entraînement sur la piste d'1h30 grâce à des vélos mis gracieusement à leur disposition. La partie pratique tient compte du parcours d'aisance. Le travail entamé sera poursuivi en classe par l'apprentissage des panneaux de signalisation mais également par un travail sur les déplacements et les équipements de sécurité. Pour rappel, les enfants doivent être munis d'un casque ainsi que du gilet jaune. Il en va de même lorsqu'ils se déplacent à trottinette.

Si les parents ne devaient plus avoir de gilets jaunes, il est possible de s'en procurer au niveau de la mairie, moyennant finance. Durant le mois de mai, les connaissances des élèves seront évaluées par la police municipale, tant sur la piste que sur la théorie. Afin de s'exercer ils peuvent aller sur le site : www.mobilipass.fr.

Ce premier examen est important et rentre dans le cadre de l'ASSR (attestation scolaire sécurité routière)

Cette année encore un challenge départemental est mis en place, les « meilleurs » de chaque école du département se rencontreront.

- **Sécurité à l'école :**

La nouvelle posture Vigipirate "hiver-printemps 2024" est active depuis le 15 janvier 2024 et place l'ensemble du territoire national au niveau "sécurité renforcée - risque attentat" jusqu'à la période des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, période durant laquelle une posture Vigipirate particulière sera définie.

Cela implique la continuité de la mise en place des mesures de sécurité renforcées, notamment relatives à l'entrée dans l'établissement pour les parents ou les visiteurs.

Voici les consignes à suivre. Il s'agit d'un rappel :

- 1. Respecter les horaires :

Accueil de 8h05 à 8h15

Fin de matinée : 11h45

Accueil de 13h55 à 14h05

Fin de la journée à 16h35

- 2. Eviter les attroupements aux abords de l'école.
- 3. Accueil des parents :

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans les bâtiments sauf en cas de rendez-vous fixé à l'avance ou s'ils accompagnent leur enfant en cas de retard.

- 4. L'identité des personnes :

L'identité des personnes inconnues doit être vérifiée.

- 5. Rendez-vous médicaux pendant le temps scolaire :

Si des rendez-vous médicaux sont prévus, merci d'en informer les enseignants par Klassly ou dans le cahier de correspondance, en précisant le jour, l'heure et le nom de la personne qui viendra chercher l'élève.

Alerte incendie :

Nous avons effectué un exercice d'alerte-incendie le jeudi 15 février, à Lyautey 2 le matin et à Lyautey 1 l'après-midi. Il n'y a que les enseignants qui ont été informés de la date.

L'exercice s'est bien déroulé, dans le calme, et l'évacuation des bâtiments a été très rapide.

Après les vacances de printemps – le 25 mars - nous effectuerons un exercice « confinement alerte chimique ».

Cet exercice est prévu au cas où il y aurait un danger chimique aux alentours (par exemple : fuite de gaz dans la commune, déversement de produits toxiques...)

Les enfants sont confinés dans leur salle où il faut prévoir :

- du scotch pour mettre aux fenêtres et sur les aérations afin d'empêcher toute émanation de produits toxiques provenant de l'extérieur
- de l'eau
- 1 trousse à pharmacie
- 1 radio avec des piles
- une fiche avec les numéros d'urgence
- les médicaments des enfants ayant un PAI

Chaque enseignant a aussi un rôle bien défini. Je remercie la mairie et M. Engasser pour nous avoir fourni des malles PPMS complètes. Un retour sur cet exercice sera fait lors du 3^{ème} conseil d'école.

AXE 1 : DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE POUR L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN

- **Action 1** : Dans le cadre du CEC nous menons une réflexion sur les outils à transmettre lors des passages de cycle ou des passages inter-degré.
Mais nous reviendrons sur cette liaison dans un point ultérieur.
- **Action 2** : La résolution de problème : nous avons constaté que la compréhension des problèmes est souvent un frein à la résolution de ces derniers. Un travail quotidien autour des problèmes est poursuivi. Pour la semaine des mathématiques qui a pour thème cette année « Mathématiques : l'important c'est d'y participer » (du 13 au 20 mars) nous essayerons de montrer que l'enseignement des mathématiques peut être attractif, qu'il intervient dans la vie de tous les jours.
Madame Tabaglio essaiera de lier les maths et le sport. Il s'agit notamment d'un parcours sportif que les élèves doivent emprunter pour aller désigner la bonne réponse au bout du parcours.

AXE 2 : UN ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE

- **Action 1** : L'ensemble des classes a élu ses délégués.

Une première rencontre a eu lieu le mardi 6 février à Lyautey 1 de 14h15 à 15h15 et le vendredi 15 février à Lyautey 2 de 15h30 à 16h30.

Dans l'ensemble les élèves ont eu beaucoup d'idées pour faire perdurer un climat serein dans la cour mais aussi dans les bâtiments En voici quelques-unes :

A Lyautey 2 : Installer un coin lecture et une boîte à livres, avoir plus de bancs et une table pour les enfants qui aimeraient dessiner, avoir des cordes à sauter, des craies, avoir des ballons en réserve.... Mais aussi réaliser des tracés pour définir des zones. Ils aimeraient que le foot se fasse à l'arrière de l'annexe, en utilisant les deux buts et en organisant un roulement au sein des classes.

Ils aimeraient aussi qu'un compost et des poubelles de tri soient installés dans la cour et que l'on ne puisse plus se faufiler derrière l'annexe.

A l'entrée du bâtiment ils souhaitent installer une boîte à idées. Celle-ci serait dépouillée lors de la réunion des délégués.

A Lyautey1 : Plus de végétaux le long du muret (investir les bacs), plus de poubelles.

Les élèves aimeraient le retour des médiateurs de cour, des responsables de la boîte à livres, des responsables de couloirs. Ces suggestions sont validées à l'issue de la réunion. Il nous faudra mettre en place un tableau ou un support à l'extérieur afin de pouvoir afficher les responsables. Nous demandons à la mairie s'il est possible de fixer un des panneaux du sous-sol sur le mur menant à l'ascenseur. Les responsables seront reconnaissables, car ils porteront un gilet jaune. Il est convenu que les élèves en charge de la discipline dans le couloir seront élus le vendredi et pourront accéder en 1^{er} à l'établissement afin de s'équiper.

La propreté et le tri sont également au cœur de leurs préoccupations.

Au niveau du plan Phare nous avons 5 enseignantes qui se sont proposées pour intervenir dans les situations de harcèlement. (Mme Del Do, Mme Bailly, Mme Chezeau, Mme Luydlin, Mme Perriot). Par leur engagement elles ont accès à une plateforme dédiée aux ressources.

Afin que les élèves puissent les identifier, nous avons conçu un logo qui leur sera présenté et qui sera apposé sur les portes des enseignantes.

Nous profitons de ce conseil d'école pour présenter le résultat des questionnaires remplis par les élèves au mois de novembre lors de la journée « Non au Harcèlement » :

L'enquête proposée aux élèves comptait 33 questions, réparties en 4 domaines : « Sur le chemin de l'école, à l'école, sur internet ou les écrans (téléphone portable, tablette, ordinateur), comment te sens-tu ? »

Il y avait 4 niveaux de réponse pour chaque question :

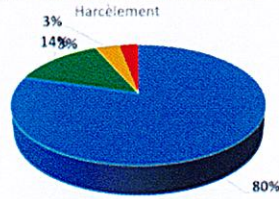
1- JAMAIS 2 – PARFOIS 3 - SOUVENT 4 – TRÈS SOUVENT

Grille d'auto-évaluation

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Total 1	1989
Total 2	343
Total 3	91
Total 4	70

Enquête auto-évaluation - Climat scolaire



EXTRAIT DU DOCUMENT "GUIDE DE PASSATION"

"La fréquence de réponses témoignant d'une difficulté ou d'une violence : plus le nombre de réponses de types 2, 3 et 4 est élevé, plus le risque qu'une situation de harcèlement existe est élevé. Une majorité de réponses 3 ou 4 révèle notamment une situation probable de harcèlement."

FOCUS SUR LES QUESTIONS AYANT REÇU LE PLUS DE RÉPONSES DE NIVEAU 3 ET 4

Est-ce qu'on t'a donné un surnom méchant ?

Te mets-tu en colère ou es-tu agressif(ve) sans savoir pourquoi ?

Est-ce qu'un ou plusieurs élèves se moquent de toi ou t'insultent (par exemple à propos de la couleur de ta peau, de tes origines, de ton physique) ?

As-tu été mis à l'écart dans la classe ou à la récréation par un ou plusieurs élèves ?

T'es-tu bagarré(e) avec un ou plusieurs élèves ?

Est-ce que tu te sens triste à cause de ce que tu vis à l'école ?

Observations préliminaires :

Les résultats de cette enquête doivent être pondérés par l'interprétation des questions auxquelles les élèves ont répondu.

Les réponses données par les élèves doivent être étudiées avec soin parce qu'elles ne sont pas forcément signe de harcèlement, En revanche, la combinaison de certaines réponses doit nous alerter.

ÉLÉMENTS D'ANALYSE

Concernant la question « Te mets-tu en colère ou es-tu agressif sans savoir pourquoi ? », on peut se demander si elle est révélatrice d'une situation de harcèlement ou de la difficile gestion des émotions par les enfants.

- Concernant les autres questions ayant reçu le plus de réponses 3 et 4, elles mettent en évidence des modes de relation toxiques entre élèves : besoin de domination pour exister, pas ou peu d'empathie, ignorance des conséquences de ses actes...

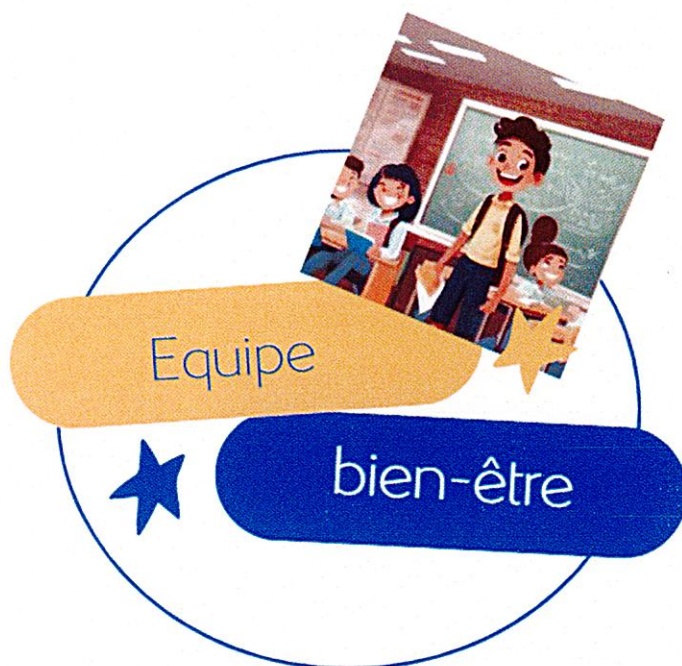
Il nous faut accompagner les élèves vers une citoyenneté respectueuse et responsable.

Nous allons donc continuer à développer les messages clairs dans l'ensemble des classes, mettre en oeuvre la MPP dès qu'une situation le nécessite et faire un travail sur l'empathie et encourager les élèves à venir se confier.

Les enseignants formés à la MPP seront connus des élèves par un logo, aussi l'enfant saura vers qui se tourner en cas d'harcèlement.

En équipe nous allons continuer à réfléchir à ce qui peut être mis en oeuvre afin d'améliorer le climat scolaire

Logo :



- **Action 2** : Aménagements des espaces :

La BCD :

Il reste encore quelques ouvrages à saisir et à étiqueter.

Comme lors du 1^{er} conseil d'école nous lançons un appel aux parents qui pourraient couvrir les livres chez eux s'ils le souhaitent, ou à l'école.

Madame ORTLIEB, une ancienne maman d'élève vient encore régulièrement.

A ce jour, quelques classes fréquentent la BCD et empruntent régulièrement des ouvrages.

Les livres des malles thématiques, qui doivent circuler de classe en classe, sont prêts. Les livres ont été listés.

AXE 3 : UNE ÉCOLE INCLUSIVE POUR LA RÉUSSITE DE TOUS

- **Action 3** : Travail sur les inférences : Dans la continuité du plan français, les enseignants réalisent des mallettes pédagogiques par cycle, dans lesquelles chacun pourra piocher. L'approche se fait par les jeux.
- **Action 4** : Sensibilisation au handicap : Le conseil handicap a été bien sollicité par le collège jusqu'à présent. Au mois de mars nous allons avoir la projection du film de Madame Brucker Manuela sur l'autisme au niveau des cycles 3.

PROJETS DE CLASSE :

- **Concours recyclage :**

Madame Lemasson et sa classe ont eu la remise de prix pour leur participation au concours sur le recyclage évoqué lors du 1^{er} conseil d'école. Nous les en félicitons. La maquette est à admirer en salle des maîtres.

- **Ski de fond :**

1 séance a pu avoir lieu, le mardi 16 janvier. Cette activité a permis à certains élèves de découvrir le milieu montagnard et de monter à la neige pour la première fois. Tous les élèves se sont impliqués dans la séance d'apprentissage et les bases ont pu être données : apprendre à glisser, se relever, remonter ... Nous ne pouvons que regretter que la saison semble s'achever si vite.

Un grand merci à l'AOS de Rixheim pour le prêt du matériel.

Un grand merci à un mécène qui a soutenu une famille financièrement.

Un grand merci à M. THORAL et M. PICART, qui nous ont accompagnés. Nous comptons sur eux pour la saison prochaine si le projet se poursuit.

- **Le printemps des poètes :**

Pour rappel cette année la lettre proposée est le G avec, comme mot clé, le mot « Grâce ».

M. Zerling présente les actions menées avec sa classe.

Vers la fin du mois de juin, les parents seront conviés à une grande soirée poétique, avec notamment la présentation des travaux en arts plastiques.

- **Ecole et cinéma :**

Une séance a eu lieu, le 11 janvier 2024. Deux séances sont encore prévues le 12 mars 2024 et le 30 mai 2024.

Ce projet permet une grande ouverture à la culture cinématographique en général. Les enfants peuvent ainsi avoir accès à des œuvres qu'ils n'ont pas toujours l'habitude de regarder en famille. Différents formats sont proposés (film d'animation japonais, documentaire...) ainsi que des productions d'époques différentes.

- **Les animations SIVOM :**

L'ensemble des classes se sont inscrites aux différentes animations. Il y a déjà eu un bon nombre d'interventions en classe : animation poubelle avec les CP, compostage pour les CE2/CM1, gaspillage alimentaire et comment ranger les aliments dans les placards et les frigos pour les CE1/CE2.

Certaines animations à destination des cycles 3 sont encore à venir.

- **Projet de Mme Bailly – CM1 bilingue- avec le moulin Nature sur le gaspillage alimentaire :**

Le moulin nature est intervenu dans la classe de CM1 bilingue pour proposer une animation sur le thème du gaspillage alimentaire. Plusieurs thèmes sont proposés. Nous avons retenu celui-ci pour permettre une continuité avec ce que nous avons abordé en CE2 au sujet de l'alimentation (organisation d'un petit déjeuner équilibré en classe). Il s'agit de deux matinées d'intervention. Trois ateliers sont mis en place avec, lors de l'intervention finale, la réalisation d'un smoothie à partir d'une liste de courses établie par les enfants. C'est une animation très riche, qui apporte aux enfants de nombreux moyens, faciles à mettre en œuvre au quotidien, pour ne pas gaspiller (se servir qu'une petite quantité dans son assiette, mettre les épluchures au compost...)

L'animation est gratuite, sur inscription, et le moulin nature sélectionne les classes retenues.

- **Projets en allemand avec Mme CHERI :**

- Fantastikinder : Restitution le 21 mars à Sélestat. Ce projet Fantastikinder propose aux enseignants du 1er et du 2nd degré, allemands et français, de mener un échange en musique avec un partenaire outre-Rhin : ensemble, les élèves des deux classes unissent leurs voix pour former une chorale franco-allemande.

- Correspondance avec une classe allemande de Lörrach pour les CM1 : sortie le 12 avril au Zoo à Mulhouse, sortie en Allemagne le 28 juin.

- Correspondance avec une classe allemande de Müllheim pour les CM2 : sortie en Allemagne au printemps (éventuellement sortie au Zoo ; cela dépend de la classe allemande...)

- **Aventure citoyenne :**

La classe de CM2 de Mme Luydlin s'est engagée dans l'Aventure Citoyenne. Après l'étape 2 «Notre histoire» où les élèves ont pu partager leurs origines, ils ont profité d'une intervention «Environnement Virtuel» le 8 février pour l'étape 3. Les élèves ont pu échanger sur ce qu'est internet et son utilisation. Ils ont pu mettre en corrélation l'usage citoyen des écrans et le bien vivre ensemble. Ils ont été alertés sur les dangers d'internet et les bonnes pratiques.

Dans cette 3e étape, la classe se rendra au moulin de Lutterbach pour une journée «Environnement Réel» le 11 avril afin de découvrir la nature au travers des 5 sens.

- **Après-midi carnavalesque :**

Un grand merci à madame ROUHANNA qui a relancé l'idée. Il s'agit de l'intervenante d'allemand en voie extensive. Elle a proposé à l'équipe une après-midi carnavalesque, comme cela se déroule traditionnellement en Allemagne.

L'équipe enseignante a relevé le défi. Tous les élèves de l'école se sont déguisés et se sont retrouvés dans la cour de l'école en farandole. Des chansons ont été chantées et mimées. Un flash mob sur la musique « Fliegerlied » en a été le point d'orgue.

L'ambiance a été assurée par les Riedisser Wagges sous l'égide de Monsieur CARBONELL. Ce dernier est venu il y a quelques temps à l'école pour présenter les Waages et les origines du carnaval. Avec ses compères il a mis le feu dans les classes. Un partenariat va être mené l'an prochain.

Les élèves ont pu partager un goûter dans les classes pour terminer cet après-midi.

Nous remercions tous les parents de l'école pour la confection des gâteaux et pour les boissons.

- **Exposition sur le thème de l'olympisme (par la mairie de Riedisheim) :**

Les classes de CM1 et de CM2 ont pu bénéficier d'une visite guidée de l'exposition olympisme, à la maison jaune. Ils ont bénéficié d'explications dispensées par des emplois civiques M2A ainsi que par les responsables du SAJES qui ont été présents pour nous ouvrir les locaux et nous accueillir. Un grand merci à la mairie pour cette exposition. Un Powerpoint regroupant tous les panneaux est disponible pour les enseignants afin de retravailler les notions abordées.

Olympiades organisées par la ville de Riedisheim :

Dans le cadre de Paris 2024 la ville organise des olympiades avec une cérémonie d'ouverture et de clôture pour l'ensemble des écoles de Riedisheim.

Quelques classes de l'école Lyautey vont rencontrer des classes de niveau équivalent de l'école Bartholdi.

Certaines classes vont se confronter dans différentes disciplines :

Le badminton : CM2 bilingue

Le volley : CM1 bilingue et CM2 monolingue

Le football : CE1/CE2

La pétanque : CP

Le basket : CE2/CM1

Les classes choisies vont bénéficier d'une initiation allant de 2 séances à plusieurs séances. Cela débouchera ensuite sur une rencontre entre les deux écoles.

Cela demandera quelques aménagements des créneaux de sport le vendredi matin.

Les initiations se font sur la base du bénévolat par les présidents des clubs. Nous les en remercions vivement.

Il est suggéré que les classes qui ne seront pas choisies pour participer aux initiations pourraient néanmoins bénéficier d'animations.

Avec le responsable du Basket Club et Madame Loew nous avons convenu que l'ensemble des classes participeraient à la marche de la Biche le dernier vendredi du mois de mai.
Nous souhaiterions, si la mairie soutient le projet, marcher au profit d'une association.

- **Journée citoyenne des enfants :**

Des projets vont être menés sur Lyautey 1 et Lyautey 2. Pour Lyautey 1 il s'agira de réaliser une fresque sur le mur d'accueil, rue des Ecoles. Mme Lemasson se propose de faire les gabarits. Nous la remercions vivement. Il nous faut prendre attache avec Mme Stentz pour la mise en œuvre.
Au niveau de Lyautey 2 le projet est encore en réflexion.

- **Liaison Ecole Collège**

Une première rencontre a eu lieu le 11 décembre 2023.

Les professeurs ont présenté l'organisation du collège quant à l'accueil des 6^{ème} (accueil sur 2 jours – organisation d'une soirée méthodologie à destination des parents – organisation d'une soirée pour des élèves à besoins particuliers – devoirs faits – constitution des groupes d'AP) ainsi que les résultats aux évaluations de 6^e.

En ce qui concerne le travail inter degré, les enseignants de cycle 3 ont la possibilité d'aller au collège le mercredi matin afin d'observer une séquence de mathématiques ou de français au niveau du collège. Cela devrait déboucher ensuite sur des échanges constructifs et des échanges autour des devoirs faits. Les élèves de CM2 iront aussi au collège, selon un planning établi en amont, afin de participer à un cours de mathématiques ou de SVT ou de sciences physiques, de géographie bilingue.

Les directeurs ont rencontré Mme Huck (référente numérique au collège Gambetta) le 19 janvier 2024 pour la mise en place de la plateforme Tribu qui nous permettra de mutualiser des documents. Nous avons aussi convenu avec elle, si cela est possible, que les élèves bénéficieront d'une initiation en informatique au collège, pour apprendre à se servir d'un clavier, s'entraîner à taper, mettre en gras, en italique, enregistrer....

- **Liaison GS-CP :**

Nous prévoyons une rencontre entre adultes afin d'échanger sur les pratiques dès que nous aurons la synthèse des évaluations des CP. Cela nous permettra d'échanger sur les élèves mais également sur les évaluations qui servent de point d'appui pour asseoir les apprentissages fondamentaux.

Pour rappel, les CP ont repassé des évaluations au début du mois de janvier.

Nous fixerons une date afin que les CP et les grandes sections puissent échanger et se rencontrer.

- **Natation :**

A ce jour 8 classes ont déjà bénéficié des cours de natation à la piscine d'Ottmarsheim.

Il n'y a pas eu de souci de transport. Nous remercions les parents qui se sont impliqués dans le projet.

Après les vacances de printemps deux classes se rendront encore à la piscine. Nous remercions les parents qui nous accompagnent pour l'aide matériel ainsi que ceux qui ont l'agrément et qui nous secondent, que ce soit dans la classe de leur enfant ou pas, et ce sur plusieurs sessions. Sans eux rien ne serait possible. Un grand merci !

- **Concours de dessin du crédit mutuel :**

Plusieurs classes participent au concours. Le thème cette année : « Que pouvons-nous faire ensemble pour que ce monde reste viable à l'avenir ? Qu'est-ce qui est important pour que notre Terre reste vivable ? Montre-nous quelles sont tes idées durables ! »

5) Evaluations CP, CE1 et des CM1 :

Pour rappel, entre le 12 et le 23 septembre 2022 les CP, les CE1 et les CM1 ont passé des évaluations repères.

Dans les semaines du 15 au 26 janvier, les CP ont passé une seconde évaluation. Comme en septembre on a évalué en français : la lecture, l'orthographe et l'oral. En mathématiques les exercices ont porté sur les nombres, le calcul et la géométrie.

Ces évaluations ont pour but de situer le niveau des élèves à un instant T et de voir les progrès réalisés depuis la rentrée. Pour l'enseignant, cela lui permet de prendre conscience des forces et des faiblesses de chaque enfant et ainsi de les accompagner au mieux dans les apprentissages.

Comme lors des évaluations de septembre, les parents de CP sont destinataires des résultats de leur enfant.

En ce qui concerne les résultats des évaluations du mois de septembre, nous constatons, au niveau des CP, que les élèves ont des difficultés en compréhension de mots isolés à l'oral. Cela est moins marqué lorsque l'enfant doit comprendre des phrases.

Au niveau des CE1 les élèves se retrouvent en difficulté lorsqu'il s'agit d'écrire des mots.

En CE1 les élèves sont en réussite lorsqu'il s'agit de calculer mentalement.

De manière générale, et cela est visible au CM1, la mémorisation de faits numériques, des procédures comme $15 + 9 = 15 + 10 - 1$ méritent d'être travaillées. Il en va de même en ce qui concerne la présentation des opérations : $8 \times 4 = 32 / 32 = 8 \times 4 / 8 \times ? = 32 / ? \times 4 = 32$.

La compréhension orale est en réussite. Des difficultés persistent au niveau de la lecture (en CM1 un élève doit lire au moins 120 mots par minute pour être en réussite), dans l'identification du sujet verbe, la reconnaissance des principaux constituants de la phrase.

La compréhension de l'écrit pose encore un problème (le lexique fait défaut).

Il est à relever qu'en dehors des moyennes présentées par les évaluations, de nombreux enfants sont en grande difficulté. Cette situation s'accroît d'année en année et pose problème. Une sensibilisation à l'usage des écrans, aux troubles de l'attention -entre autre- pourrait être envisagée avec l'association Papillons blancs afin de favoriser l'inclusion scolaire.

6) Périscolaire :

Le directeur tient à remercier, au nom de tous les enseignants, monsieur Alain VERNHES, directeur du périscolaire ainsi que son équipe, pour leur implication dans des projets initiés par l'école. Cette année nous collaborons dans le cadre des jeux olympiques. Les parents ont d'ailleurs pu admirer nos belles torches à l'entrée.

Le directeur transmet également une question des parents concernant l'affichage des menus de la cantine sur le panneau situé à l'extérieur de l'école.

Monsieur VERNHES fait un retour sur les projets en cours ainsi que sur les inscriptions à venir.

- ➔ Les effectifs sont complets à midi et à 80 % le soir. Les projets menés consistent en la fabrication d'un podium, de médailles et trophées.
- ➔ Les inscriptions pour l'année prochaine se feront entre avril et juin.

7) Points des parents

Avant tout, le directeur tient à remercier l'ensemble des parents de l'école ainsi que les parents élus qui s'investissent dans l'école. Merci à ceux qui se sont engagés dans les différents projets et dans les projets à venir !

- Au sujet des sorties : « Un parent nous a sollicité pour partager son inquiétude par rapport au fait qu'il n'est pas vérifié que les enfants soient bien attendus par un parent ».

Réponse du Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche publiée le 19/06/2014 :

*L'obligation de surveillance prévue à l'article D. 321-12 du code de l'éducation, s'exerce de façon continue pendant la totalité du temps scolaire, c'est-à-dire pendant la durée au cours de laquelle l'élève est confié à l'institution scolaire. Les modalités d'accueil et de sortie des élèves sont définies par la circulaire n° 97-178 du 18 septembre 1997 relative à la surveillance et la sécurité des élèves dans les écoles maternelles et élémentaires publiques et par la circulaire n° 91-124 du 6 juin 1991 relative au règlement type départemental. Ce texte prévoit que la sortie des élèves, pour l'enseignement primaire, s'effectue sous la surveillance de leur maître. Cette surveillance s'exerce dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires jusqu'à la fin des cours. Les enfants sont alors soit pris en charge par un service de cantine, de garderie ou d'activités périscolaires, soit rendus aux familles. Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent. **Aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les maîtres à veiller, à la sortie des classes, à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves rendus à leur famille. Rien ne s'oppose donc à ce qu'un élève d'école élémentaire attende ses parents à l'extérieur de l'école, ou, le cas échéant, puisse rentrer seul chez lui.** Seuls les enfants de l'école maternelle sont remis directement aux parents ou aux personnes nommément désignées par eux selon des modalités prévues par le règlement intérieur de l'école. Ces enfants ne peuvent en aucun cas être laissés seuls à l'extérieur de l'école.*

Publiée dans le JO Sénat du 19/06/2014 - page 1469

- Absences programmées d'enseignants :

Est-ce que ce type d'absence peut être communiquée bien en avance ?

Nous ne pouvons pas communiquer une absence d'enseignant avant que nous n'ayons obtenu un retour de l'inspection. De toute façon, en cas d'absence d'un enseignant, les élèves sont répartis dans les différentes classes s'il n'y a pas de remplaçant disponible.

- Certains parents ont mentionné l'après-midi jeux, annulée l'année dernière par manque de parents. Dans quelle mesure il est possible d'anticiper le plus possible ces temps conviviaux qui nécessitent la présence de parents ?

Nous avons des règles de sécurité à respecter, notamment en ce qui concerne le taux d'encadrement. Nous n'étions pas en mesure d'encadrer les jeux en toute sérénité, malgré les différentes relances auprès des parents. Le taux d'encadrement, n'était pas atteint. Il est parfois très difficile d'avoir des parents accompagnateurs pour les différentes sorties proposées.

- Classes vertes et classe de neige :

Les parents souhaitent partager leur sentiment par rapport au fait qu'il n'y a pas de classe verte et de classe de neige organisées. Ils trouvent cela dommage pour les enfants. Ce sont des moments très riches et formateurs. Les parents souhaitent en parler, et en connaître les raisons. Si l'aspect financier rentre en jeu, ils aimeraient savoir ce qu'ils peuvent proposer de leur côté comme vente afin de rendre ces classes vertes plus abordables.

L'organisation d'un voyage scolaire est complexe.
Il s'agit d'un choix personnel et souvent familial également.

Il y a également le poids des responsabilités, que cela implique, qui peut être un frein.
Les coûts ne cessent d'augmenter et peuvent poser problème. Des familles n'ont pas les moyens de payer de telles sorties.
Les subventions ont également diminué.

Monsieur STUDER propose pour clôturer ce conseil d'école la citation suivante :

« *La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite* » Franck PICCARD, skieur.

Date du prochain conseil d'école : 18 juin 2024

Les secrétaires :

Le directeur

Madame Tunis

Monsieur Weller

STUDER Yann-Noël

